

Procédures proposées pour la 51^e session du CSA et exemples tirés du passé

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION *(pour information et décision)*

Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction. Conformément à la présentation retenue les années précédentes, le texte mentionnera notamment le nombre de participants, y compris les délégués de haut niveau, les annexes figurant dans le rapport final et les membres du Comité de rédaction (voir le [rapport final de la 46^e session du CSA](#), par. 1 à 7).

II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE HAUT NIVEAU *(pour information)*

TYPE C: Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction, pour examen. Conformément à la présentation retenue les années précédentes, le texte mentionnera les représentants qui auront prononcé des allocutions d'ouverture (voir le [rapport final de la 46^e session du CSA](#), par. 8).

III. RENFORCEMENT DE L'ACTION COORDONNÉE FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE – L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2023 *(pour information et examen)*

TYPE D: Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les intervenants et le compte rendu de la session.

IV. DIALOGUES SUR LES LIENS AVEC D'AUTRES PROCESSUS MONDIAUX *(pour information et examen)*

TYPE C: Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction, pour examen. Le texte mentionnera les représentants de haut niveau ayant fait partie du groupe d'experts (voir le [rapport final de la 46^e session du CSA](#), par. 8).

V. AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION *(pour décision)*

TYPE A: Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51^e session (voir le [rapport final de la 47^e session du CSA](#), par. 17 et 18).

**VI. METTRE À PROFIT LES DONNÉES POUR FAIRE PROGRESSER
LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE
NUTRITION: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES
RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE SUR LE
RENFORCEMENT DE LA COLLECTE ET DE L'UTILISATION DES
DONNÉES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA
NUTRITION ET DES OUTILS D'ANALYSE Y AFFÉRENTS**
(pour décision)

TYPE A: Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51^e session (voir le [rapport final de la 50^e session du CSA](#), par. 22 et 23).

**VII. S'INTÉRESSER AUX MULTIPLES DIMENSIONS DES INÉGALITÉS:
RÉDUCTION DES INÉGALITÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION**
(pour examen)

TYPE B: Un projet de conclusion, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51^e session (voir le [rapport final de la 49^e session du CSA](#), par. 21 et 23).

**VIII. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030:
PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL POUR 2024-2027**
(pour décision)

TYPE A: Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51^e session (voir le [rapport final de la 44^e session du CSA](#), par. 29 et 30).

**IX. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE À LA
DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION
(CIN2)**
(pour information et examen)

TYPE B: Un projet de conclusion, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51^e session (voir le [rapport final de la 49^e session du CSA](#), par. 16).

**X. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU
CSA SUR L'INSTABILITÉ DES PRIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET SUR LA PROTECTION SOCIALE POUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**
(pour examen)

TYPE D: Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les intervenants et le compte rendu de la session.

XI. AUTRES QUESTIONS

À l'issue de la session, un modèle de texte portant sur ce point de l'ordre du jour sera inséré dans la version définitive du rapport final de la 51^e session du CSA (voir le [rapport final de la 49^e session du CSA](#), par. 28 à 31).